COMMUNIQUE DE PRESSE

Fiscalistes et comptables : espèce en voie de disparition ou en évolution ?

Étude Wolters Kluwer : les comptables et les experts-comptables ne trouvent que difficilement les bonnes personnes dans un secteur en transformation.

L'univers des fiscalistes et des comptables est à un point charnière de son histoire. Tel est ce qui ressort du Tax Trend Catcher, une enquête réalisée par Wolters Kluwer en collaboration avec le bureau d'études indépendant iVOX. Un quart des comptables et experts-comptables estiment que dans dix ans, la moitié de leurs activités actuelles ne seront plus exercées par des humains. Des tâches telles que l'enregistrement manuel des factures devraient déjà pouvoir avoir disparu dans cinq ans. Pour bon nombre de répondants, trouver les bonnes personnes pour gérer cette situation changeante s'avère être une véritable épreuve du combattant.

La bonne personne au bon endroit dans les bonnes circonstances

Les fiscalistes et comptables ont de plus en plus de difficultés à trouver les bons collaborateurs. Qu'il s'agisse de généralistes, de gestionnaires de dossiers ou de spécialistes, quatre répondants sur cinq déclarent qu'il est « difficile voire impossible » de trouver pour cela le personnel adéquat. La recherche de nouveaux partenaires ou de collègues-gérants est elle aussi souvent laborieuse : 11 % en ont trouvé un facilement, contre 38 % qui déclarent ne pas avoir trouvé de partenaire convenable.

Pour assurer la rétention du personnel actuel, il est impératif de lui offrir les bonnes conditions de travail. Outre l'autonomie, la rémunération, les congés et la sécurité d'emploi, la flexibilité est un facteur qui pèse de plus en plus lourd dans la balance. Les modèles classiques s'estompent de plus en plus, aussi bien en ce qui concerne les horaires que le lieu de travail (cf. travail à domicile). À la question de savoir si, avec toutes les connaissances dont ils disposent actuellement, ils opteraient à nouveau pour leur profession actuelle, la majeure partie des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative. Seuls les plus de 50 ans ont fourni une réponse relativement négative.

Surfer sur l'évolution et la révolution numériques

La plupart des tâches qu'effectuent les fiscalistes et les comptables sont déjà en partie automatisées. Selon eux, dans dix ans, leur cabinet n'aura plus rien à voir avec ce qu'il est aujourd'hui. Un quart des répondants pensent que d'ici là, la moitié de leurs tâches actuelles ne seront plus réalisées par des personnes, et 40 % estiment que l'impact de l'automatisation sera un rien moins important. Seule une très petite minorité croit que les progrès numériques marqueront la fin de toutes les activités actuelles.

L'enregistrement manuel des factures est, selon les professionnels du chiffre, l'une de ces tâches typiquement « classiques » amenées à disparaître. Environ 7 % des répondants ne le

font déjà plus, et 49 % pensent pouvoir cesser de le faire au plus tard dans les cinq ans. L'offre de services devra elle aussi être adaptée afin de répondre aux évolutions du marché. Les gérants interrogés sont pas moins de 9 sur 10 à s'atteler déjà à cet exercice – de manière intensive ou limitée. La fourniture de conseils plus complexes et de meilleure qualité, comme la planification financière personnelle ou des avis liés à l'activité commerciale du client, joue dans ce cadre un rôle essentiel. Les clients aussi sont toujours mieux informés, indiquent 8 comptables et experts-comptables sur 10.

« La numérisation fonctionne »

L'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes Agréés (IPCF) n'est pas surpris par ces résultats. « Outre la numérisation et la fourniture de services personnalisés, la recherche de collaborateurs qualifiés est le plus grand enjeu de notre secteur », commente Mirjam Vermaut, sa présidente. « Notre institut professionnel souhaite mettre en avant l'attractivité de notre branche. C'est une profession très variée et exigeante au niveau intellectuel, qui s'accompagne de contacts permanents avec la clientèle dans un contexte économique en plein changement. Il est donc difficile de s'y ennuyer. La numérisation permettra de mieux répondre à ce besoin de flexibilité. »

Au sujet de Wolters Kluwer

Wolters Kluwer S.A. (AEX : WKL) est un fournisseur mondial d'information, de solutions logicielles et de services destinés aux professionnels des domaines de la santé, de la fiscalité et de la comptabilité, du risque et de la conformité et de la finance et du droit. L'entreprise, dont le siège central est situé à Alphen aan den Rijn, aux Pays-Bas, fournit ses services dans plus de 180 pays, est présente dans 40 pays et emploie 19 000 collaborateurs à travers le monde.
En Belgique, Wolters Kluwer compte près de 700 experts et dispose d'un réseau de plus de 4000 auteurs et spécialistes. Le siège belge est implanté à Malines.
Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.wolterskluwer.com et sur www.wolterskluwer.be. Vous pouvez également nous suivre sur Twitter, Facebook, LinkedIn, et YouTube.

Au sujet de l'enquête

Chaque année, Wolters Kluwer Belgium analyse les tendances dans le domaine de la fiscalité et de la comptabilité. L'enquête a été réalisée par le bureau d'études indépendant iVox. Des gérants et des collaborateurs de cabinets comptables et d'expertise comptable de diverses tailles font partie des quasi 500 personnes à y avoir répondu.

Contact pour la presse :
Kathleen Iwens
kathleen.iwens@wolterskluwer.com
+32 (0) 478 664 555